

Sambreville, le 07 février 2025

Olivier VANDENBROUCKE
Notaire

Rue Arthur Baudhuin 26
6220 LAMBUSART

Cadre de Vie et
Habitat/Urbanisme

Chef de bureau :
M. BOTHY C.

Agent traitant :
Mme RENNA S.

☎ 071/260.225

cadredeviehabitat
@commune.
sambreville.be

Vos références

BP/2250028

Nos références

SU/CB/SR/2025/052

Annexes

Date et références à rappeler svp

Objet : SAMBREVILLE (VELAINE-SUR-SAMBRE) Rue du Wainage
Bien cadastré Section E 382MP0000
Appartenant à [REDACTED]

Maître,

Suite à votre demande réceptionnée le 31 janvier 2025 il semble apparaître, après repérage et indications sur les plans en notre possession, les renseignements suivants :

➤ **PLAN DE SECTEUR – ZONAGE ATTRIBUE : ZONE D'HABITAT + ZONE AGRICOLE**

- | | |
|---|------------|
| ➤ Plan d'expropriation | NON |
| ➤ Plan d'alignement | NON |
| ➤ Liste de sauvegarde | NON |
| ➤ Périmètre de classement en vertu de la législation sur les monuments et sites | NON |
| ➤ Emprises en sous-sol dans la route pour une canalisation destinée au Transport de produits gazeux dans le cadre de la loi du 12 avril 1965 | NON |
| ➤ Arrêté d'insalubrité | NON |
| ➤ Charges d'urbanisme imposées lors d'un permis d'urbanisme ou de lotir | NON |
| ➤ Zone ou périmètre soumis au droit de préemption | NON |
| ➤ Périmètre d'un site classé SEVESO | NON |
| ➤ Bien dans le périmètre d'un Guide Régional d'Urbanisme au sens de l'article 393 à 405e approuvé par arrêté ministériel de la 04/11/2003 et publié au Moniteur Belge du 03/12/2003 pour le centre ville de TAMINES | NON |
| ➤ Bien dans le périmètre d'un Guide Régional d'Urbanisme au sens de l'article 393 à 405e, approuvé par arrêté ministériel du 04/12/2003 et publié au Moniteur Belge du 26/01/2004 pour le centre ville d'AUVELAIS | NON |
| ➤ voirie régie par la Direction des routes de Wallonie – Service Public de Wallonie (SPW) | OUI |
| ➤ Présence potentielle de puits de mines | OUI |

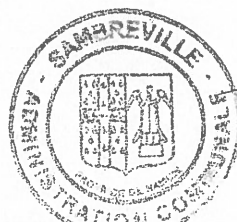
Nous vous prions d'agréer, Maître l'assurance de notre considération distinguée.

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général



Xavier GOBBO



Le Bourgmestre



Olivier BORDON



SAMBREVILLE

ADMINISTRATION COMMUNALE
Grand-Place • 6060 Sambreville

Tél : 071.260.200

secretariat@commune.sambreville.be

www.sambreville.be

Compte : BE76 0910 1245 1795

S

RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

Maître,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 31 janvier 2025 relative à un bien sis à **SAMBREVILLE (VELAINE-SUR-SAMBRE) Rue du Wainage, repris en tant que terrain à bâtir cadastré section E numéro 382MP0000 et appartenant à [REDACTED]**, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV..99, D.IV.100 et R.IV.105 du Code de Développement Territorial (CoDT).

• Le bien en cause :

1° est situé à partir de la voirie en partie en zone d'habitat et en partie en zone agricole au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté Ministériel du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;

~~2° est situé dans un schéma d'orientation local _____ approuvé par _____ du _____ et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;~~

~~Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de bâtir ou d'urbanisme délivré après le 1^{er} janvier 1977 ;~~

~~Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation délivré après le 1^{er} janvier 1977 ;~~

~~Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans ;~~

~~Le bien en cause a fait l'objet du (des) permis de bâtir ou d'urbanisme suivant(s) délivré(s) après le 1^{er} janvier 1977 : _____~~

~~Le bien en cause a fait l'objet du permis d'urbanisation suivant délivré après le 1^{er} janvier 1977 éventuellement périmé :~~

~~_____ portant sur la création de lot(s).~~

~~Le bien en cause a fait l'objet du (des) certificat(s) d'urbanisme n° 1 suivant(s) datant de moins de deux ans :~~

~~Le bien en cause a fait l'objet du (des) certificat(s) d'urbanisme n° 2 suivant(s) datant de moins de deux ans :~~

A SAMBREVILLE, le 12 février 2025.

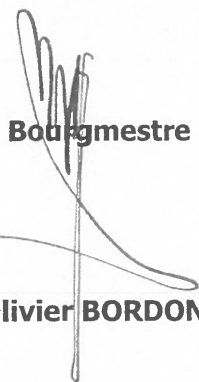
PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général

Le Bourgmestre



Xavier GOBBO



Olivier BORDON



SAMBREVILLE